

Examen professionnel supérieur

**Technologie en denrées alimentaires
avec diplôme fédéral**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1^{ère} partie de l'examen / travail de diplôme

SOMMAIRE

1. Tâches de la Commission d'examen	3
2. Tâches de l'équipe d'experts	3
3. Attribution des notes	3
4. Explications relatives à l'évaluation du travail de diplôme	3
5. Utilisation des formulaires d'évaluation	4
6. Utilisation du formulaire de notation	4
7. Sujets de l'évaluation	4
8. Spécifications officielles	5
Formulaires d'évaluation A à E	6-12

1. Tâches de la Commission d'examen

Evaluation et validation des concepts bruts

2. Tâches de l'équipe d'experts

- Mener une discussion initiale avec le/la candidat(e) et le coach (au moins un expert).
- Evaluer et noter le rapport relatif au travail de diplôme.
- Elaborer les questions relatives au travail de diplôme, à l'aide de la documentation fournie.
- Evaluer la présentation :
 - o Compétence professionnelle en rapport avec le travail de diplôme ;
 - o Capacité de communication et systématique de la présentation.
- Noter la présentation.
- Remplir et signer le formulaire de notation et le transmettre à la commission d'examen.
- L'équipe d'experts se porte garante du résultat final.
- Traiter de manière confidentielle la documentation, les résultats et les notes.

3. Attribution des notes

Pour chaque sujet d'évaluation, l'équipe d'experts utilise les formulaires d'évaluation B à E prescrits. Les critères suivants sont utilisés lors de l'attribution des notes :

Pondération des critères d'évaluation, moyens d'évaluation (☺, ☹, ☹) et remarques.

Les notes de position sont attribuées sur la base du règlement d'examen (articles 6.21 et 6.3) au moyen de notes entières ou de demi-notes, et sont reportées dans le formulaire de notation. Des notes autres que des demi-notes intermédiaires ne sont pas autorisées.

La note d'une partie d'examen est la moyenne de toutes les notes de position. Elle est arrondie à la décimale (cf. article 6.22 du règlement d'examen).

4. Explications relatives à l'évaluation du travail de diplôme

Position	Désignation	Formulaire d'évaluation	Formulaire destiné à :
-	Concept brut du travail de diplôme	A	Commission d'examen
1	Analyse du processus * Définition de l'objectif Recherche de la solution Evaluation/décision Plan de réalisation Management summary Planification Facteurs d'évaluation élargis	B1 B2 B3 B4 B5 B6 B7 B8	Equipe d'experts
1	Journal de travail	C	Equipe d'experts
2	Présentation	D	Equipe d'experts
2	Questions relatives au travail de diplôme	E	Equipe d'experts

*Par processus, on entend un procédé de fabrication ou un processus tel que l'assurance qualité, la gestion de production, etc.

5. Utilisation des formulaires d'évaluation

L'exécution du travail et de la documentation est consignée par écrit à l'aide des formulaires d'évaluation. Les activités les plus importantes pour la fixation des tâches doivent être évaluées. Pour faciliter l'évaluation, on dispose d'un moyen d'évaluation (☺, ☹, ☹).

En majorité ☺, bonne prestation	Note > 5
En majorité ☹, prestation correcte	Note 4-5
En majorité ☹, prestation insuffisante	Note < 4

Les prestations particulièrement bonnes ou particulièrement insuffisantes doivent faire l'objet de commentaires dans la rubrique « Remarques » ou « Observations/remarques ».

6. Utilisation du formulaire de notation

L'équipe d'experts évalue les notes de position fixées avant l'examen pour le travail de diplôme, et les reporte dans le formulaire d'évaluation correspondant. Lors de la discussion en commun, les propositions de note sont examinées au sein de l'équipe d'experts, puis reportées dans le formulaire de notation.

7. Sujets de l'évaluation

L'évaluation distingue les sujets suivants :

- le concept brut du travail de diplôme (formulaire d'évaluation A)
- le sujet du processus (formulaires d'évaluation B1 à B8):
analyse du processus, définition de l'objectif, recherche de la solution, évaluation/décision, plan de réalisation, management summary, planification, facteurs d'évaluation élargis
- journal de travail (formulaire d'évaluation C)
- présentation (formulaire d'évaluation D)
- questions relatives au travail de diplôme (formulaire d'évaluation E)

8. Directives officielles

Liste de contrôle pour évaluer les directives officielles :

- le travail de diplôme est rendu en version papier et électronique (programme de traitement de texte habituel) ;
- le travail comporte environ 22 pages (ce qui correspond à approximativement 33'000 signes sans les espaces) ;
- sommaire ;
- introduction ;
- présentation du travail ;
- planification du travail de diplôme ;
- journal de travail (ne fait pas partie de la documentation de 20 pages) :
 - date ;
 - nombre d'heures (à déterminer dans la planification) ;
 - travaux effectués ;
 - progression journalière ;
 - aides ;
 - événements particuliers ;
(écarts, modifications des conditions-cadre, problèmes) ;
 - écarts par rapport à la planification ;
 - adaptation de l'objectif ;
 - difficultés / défis ;
 - décisions / stratégies ;
 - connaissances ;
- résultats ;
- évaluation personnelle ;
- dossiers
y compris la citation des sources indispensables à la réalisation et à l'exécution, telles que
 - schémas ;
 - dessins ;
 - programmes ;
 - processus de travail ;
 - moyens de travail ;
 - résultats d'examen et de test.

A Concept brut du travail de diplôme

Le concept brut n'entre pas dans la notation du travail de diplôme. La commission d'examen décide si celui-ci peut faire l'objet d'un travail de diplôme valable et s'il est par conséquent réalisable.

Le concept brut doit remplir les conditions suivantes, pour qu'il puisse être validé :

Critères
Il s'agit d'un processus ou d'un sous-processus d'une entreprise produisant des denrées alimentaires.
Le processus ou le sous-processus est issu du domaine de travail des candidats dans l'entreprise.
Le processus contribue à la création de valeur de l'entreprise.
Le processus se rapporte à des problèmes ou des défis en rapport à l'entreprise.
Le processus présente une certaine complexité (partage du travail homme/machine, soutien technique et technologique, etc.).
On peut supposer que les candidats ont accès au processus ou aux informations relatives au processus.

B Sujet du processus

Le sujet du processus comprend les parties suivantes :

B1 Analyse du processus *

Domaine	Critères
Analyse du processus	Le processus est décrit de manière clairement définie et délimitée (SCOPE).
	Les points forts et des possibilités d'amélioration du processus sont indiqués.
	Les causes des points forts et des possibilités d'amélioration du processus sont présentées.
	Sont présentées de manière compréhensible, les causes qui mènent à ces points forts et à ces possibilités d'amélioration.
	Les conséquences positives et négatives relatives à ces points forts et à ces possibilités d'amélioration sont énumérées.
	On comprend pourquoi les conséquences positives et négatives découlent de ces points forts et de ces domaines d'amélioration.

* Par processus, on entend un procédé de fabrication ou un processus tel que l'assurance qualité, la gestion de production, etc.

B2 Définition de l'objectif

Domaine	Critères
Définition de l'objectif	Des objectifs mesurables sont définis et permettent d'évaluer l'efficacité de la solution à apporter dans le cadre de ce travail de diplôme.
	Les objectifs sont en lien avec les points forts et les possibilités d'amélioration qui sont indiqués dans l'analyse du processus.
	On voit une relation et une hiérarchisation entre les points forts et les possibilités d'améliorations, les conséquences positives et négatives ainsi que les objectifs mesurables.
	Les raisons pour lesquelles ces objectifs ont été identifiés pour la résolution de la problématique ressortent de manière compréhensible.

B3 Recherche de la solution

Domaine	Critères
Recherche de la solution	Différentes variantes de solutions sont présentées pour atteindre les objectifs et mesurer leurs atteintes. Cela s'applique au moins aux objectifs les plus importants.
	Ces variantes proposent différents chemins pour atteindre ces objectifs (plan A, Plan B, etc.)
	Chacune de ces variantes contribue à atteindre ces objectifs.
	Un tri de ces variantes est réalisé de sorte à ce qu'il n'en reste plus que deux.
	Pour chacune de ces deux variantes restantes, la possibilité d'atteindre ces objectifs est évaluée et justifiée.
	Chacune de ces deux variantes restantes est clairement détaillée.

B4 Evaluation/décision

Domaine	Critères
Evaluation/décision	Les deux variantes sont comparées en fonction des objectifs à atteindre et cette comparaison mène à la sélection de la meilleure variante.
	La comparaison s'appuie sur les critères découlant des objectifs spécifiques à chaque variante.
	Les critères couvrent dans leur intégralité les objectifs spécifiques à chaque variante.
	Les critères permettent une évaluation objective de la faisabilité.
	Lors de l'évaluation, il est tenu compte de l'importance qu'ont ces critères par rapport à l'atteinte des objectifs.
	L'importance des critères est classée de manière systématique (matrice préférentielle, par exemple).
	Les raisons pour lesquelles ces critères ont été classés dans cet ordre d'importance sont compréhensibles et plausibles.
	Le niveau de réalisme des critères de chaque variante fait l'objet d'un classement.
	Le classement est réalisé au moyen d'une échelle standardisée.
	Les classements sont compréhensibles et plausibles.
	L'évaluation globale de chaque variante s'effectue en respectant une systématique définie.
	L'évaluation globale tient aussi bien compte du niveau de respect des divers critères, que de l'importance de ces critères (utilité).
	Le choix de la variante découle du processus d'évaluation entier qui a été effectué.

B5 Plan de réalisation

Domaine	Critères
Phases	Toutes les différentes phases du projet sont décrites dans la planification (étude détaillée, réalisation, conclusion, etc.).
	Les phases qui ont été définies sont en adéquation avec la solution développée dans ce travail.
Étapes de réalisation	Le plan de réalisation définit chaque étape en détail.
	Les étapes de réalisation correspondent aux travaux indispensables qui permettent de réaliser le projet avec succès.
	Les étapes de réalisation se suivent logiquement.
Objectifs	Le plan de réalisation contient des objectifs partiels et spécifiques.
	Les objectifs partiels et spécifiques couvrent tous les paramètres qui sont nécessaire à la bonne réalisation du travail planifié (qualité, coût, temps).
	Les objectifs partiels et spécifiques sont en adéquation avec le plan de réalisation.
	Les objectifs partiels et spécifiques sont correctement définis.

B6 Management summary

Domaine	Critères
Management summary	Le management summary résume de manière claire et concise la situation de départ du travail.
	Le management summary démontre de manière claire et concise le processus utilisé dans le cadre du développement et du choix des solutions possibles.
	Le management summary contient la décision, resp. la recommandation relative à la variante retenue et réalisée.
	En tenant compte des points de vue les plus importants de la situation de départ et de l'évaluation des variantes, le management summary délivre un argumentaire logique et compréhensible de la décision/recommandation.
	Le management summary est construit d'une manière logique et compréhensible.
	Le management summary est structuré de manière ordonnée (titres, paragraphes).
	Les objectifs partiels et spécifiques couvrent tous les paramètres qui sont nécessaire à la bonne réalisation du travail planifié (qualité, coût, temps).
	Le management summary est correctement rédigé.

B7 Planification

On distingue trois niveaux dans la planification :

- Le déroulement dans une approche méthodique.
- Le degré de détail des étapes de travail qui garantit la clarté de la méthode.
- Les objectifs partiels qui garantissent un suivi efficace de l'évolution du travail.

Domaine	Critères
Phases	La planification distingue les phases générales qui mènent à la réalisation de ce travail.
	Ces phases générales correspondent à la méthodologie qui doit être appliquée dans le cadre d'une analyse de situation.
Etapes de travail	Des étapes sont définies pour chacune de ces phases générales.
	Ces étapes se suivent de manière logique.
	Ces étapes de travail sont présentées sous la forme d'instructions claires. Elles sont regroupées en blocs d'activités de sorte à réduire la complexité des phases générales.
Objectifs partiels	Des objectifs partiels sont définis pour les phases générales.
	Ces objectifs partiels doivent être atteignables au travers de ces phases générales.
	Ces objectifs partiels contribuent à l'atteinte de l'objectif principal de ce travail.
	Ces objectifs partiels sont correctement définis.

B8 Facteurs d'évaluation élargis

Domaines de compétences spécifiques à l'industrie des denrées alimentaires :

Domaine	Critères
Directives	Les directives du guide du règlement (point 8) sont respectées.
	Le travail est structuré de manière compréhensible (succession logique, fil rouge, etc).
	Le travail est formulé de manière compréhensive.
HACCP	Les risques pour la santé du consommateur sont pris en compte.
	Des mesures correctives sont proposées.
Technologie	Les technologies utilisées sont conformes à la législation.
	Les technologies proposées sont réalistes et réalisables, resp. les coûts engendrés sont pris en compte.
Sécurité	Une évaluation générale de la sécurité est réalisée.
Protection de l'environnement	Les questions relatives à la protection de l'environnement sont prises en compte.

C Journal de travail

Le journal de travail est évalué sur la forme et sur le contenu.

Domaine	Critères
Contenu	Le journal de travail relate les expériences, apprentissages et difficultés vécus durant le travail.
	Ces contenus sont présentés de manière détaillée.
	Ces contenus permettent de bien se représenter la manière avec laquelle le travail s'est réalisé.
	Le journal de travail reflète ce qui a été réalisé durant ce travail.
	Les remarques sont présentes (ce qui était attendu est comparé à ce qui a été fait).
Forme	Le journal de travail permet de voir à quel point la planification a pu être respectée.
	Le journal de travail est structuré sous forme de tableaux.

D Présentation

Domaine	Critères
Présentation	Le déroulement de la présentation est logique et compréhensible.
	La présentation est compréhensible.
	Le langage et le vocabulaire utilisé est spécifique à la branche.
	Les perspectives futures sont mises en lien avec le contexte actuel.
	Le/la diplômé(e) est clair dans ses explications.

E Questions relatives au travail de diplôme

Les experts rédigent des questions sur la base du journal de travail, de la documentation (rapport, annexes, etc.) et de la présentation. La taxinomie de Bloom fait référence (C1 – C6)